

DG PRE/division Recherche et Développement/cellule Études cliniques

Division R&D
Tél. : +32 2 528 40 00
e-mail : ct.rd@fagg-afmps.be

Votre lettre du	Vos références	Nos références	Annexe(s)	Date
				15.10.2019

Factures essais cliniques

Madame, Monsieur,

Procédure

Ne faites pas de paiement anticipé mais payez sur base de la facture. À chaque paiement, précisez la **communication structurée** mentionnée sur la facture. Ainsi nous pouvons lier le paiement à la bonne facture, même si un tiers (par exemple le demandeur) l'effectue.

La loi oblige l'AFMPS d'envoyer les factures des essais cliniques au **promoteur**. Le promoteur est responsable pour le paiement des factures. Pour les essais cliniques à partir de juillet 2019, la facture mentionne également le demandeur (la personne de contact) du formulaire d'application.

Ainsi le promoteur peut, au besoin, réexpédier la facture ou les données du paiement au **demandeur** (à la personne de contact) pour paiement total ou partiel. L'AFMPS même ne prend pas contact avec le demandeur et ne lui livre pas de facture, même pas sur demande, car une facture concerne parfois plusieurs demandeurs.

Autres clarifications

1. Le promoteur reçoit **une facture mensuelle** de tous les dossiers du mois passé.
2. Chaque facture mentionne les **références** vers EudraCT, *initial and substantial amendment*. Dans ce dernier cas, nous reprenons également la référence du formulaire d'application.
3. Nous n'utilisons pas de **numéros PO**.
4. Vous recevez la facture toujours à l'**adresse de facturation**. Ajouter une autre adresse d'expédition n'est pas possible techniquement.
5. À l'instant nous ne pouvons **pas** encore **envoyer** nos factures **automatiquement par voie électronique**.
6. D'éventuels **coûts bancaires** pour des paiements de l'étranger ne peuvent pas être mis à la charge de l'AFMPS. Ces coûts sont pour le compte du payeur.

Nous ne consentons pas d'exceptions à cette procédure.

Veuillez agréer nos salutations distinguées,

La division Recherche et Développement